



**Assemblée générale  
du 26.06.2020 à St.-Prex à 17h00, dans les salles Mermet II et III**

**Procès-verbal**

**Ordre du jour**

1. Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels 2019.
2. Attribution du résultat aux réserves légales.
3. Décharge au Conseil d'administration et à la Direction pour leur gestion durant l'année sous revue.
4. Election d'un représentant des Actionnaires privés au sein du Conseil d'administration.
5. Désignation de l'organe de révision.

Pour faire suite à notre courrier du 02 juin dernier, adressé à l'ensemble des Actionnaires et en raison de la situation exceptionnelle actuelle due au coronavirus (COVID-19), le Conseil d'administration des Transports de la région Morges Bière Cossonay SA a pris la décision d'organiser l'Assemblée générale ordinaire 2020 selon les dispositions de l'ordonnance 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) édictée par le Conseil Fédéral.

Suite à la demande du Conseil d'administration du 19 juin 2020, l'Assemblée générale ordinaire, prévue initialement au siège des Transports de la région Morges Bière Cossonay SA avenue de la Gottaz 28A, 1110 Morges, se déroule sur la Commune de St.-Prex au Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin, dans les salles Mermet II et III.

L'Assemblée générale a lieu en présence du Président du Conseil d'administration et du secrétaire qui fonctionne aussi en tant que scrutateur.

Tous les formulaires de vote reçus jusqu'au 19 juin 2020 (y compris) ont été dépouillés.

Le taux de participations représente 39 Actionnaires, soit 84.84 % des actions, donnant droit à 90'637 voix.

Les objets soumis au vote présentent les résultats suivants :

**1. Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels 2019.**

Approuvez-vous les comptes annuels 2019 ?

<b>Pour :</b> 84.67 % 90'455 voix	<b>Contre :</b> 0 % 0 voix	<b>Abstention :</b> 0.17 % 182 voix
---	----------------------------------	---

**2. Attribution du résultat aux réserves légales.**

Validez-vous l'attribution du résultat aux réserves tel que présenté dans le rapport de gestion 2019 ?

<b>Pour :</b> 84.68 % 90'455 voix	<b>Contre :</b> 0 % 0 voix	<b>Abstention :</b> 0.17 % 182 voix
---	----------------------------------	---

**3. Décharge au Conseil d'administration et à la Direction.**

Donnez-vous décharge au Conseil d'administration et à la Direction pour leur gestion durant l'année sous revue ?

<b>Pour :</b> 25.51 % 27'255 voix	<b>Contre :</b> 0 % 0 voix	<b>Abstention :</b> 59.33 % 63'382 voix
---	----------------------------------	---

#### 4. Election d'un représentant des Actionnaires privés au sein du Conseil d'administration.

Le mandat de Monsieur Jean-Daniel Gebhard, représentant des Actionnaires privés arrive à échéance suite à son départ en préretraite. Le poste étant à repourvoir, nous vous proposons, conformément aux statuts de l'entreprise, d'élire Monsieur Philippe Gauderon, dont le curriculum vitae est en annexe du présent courrier, en tant que représentant des Actionnaires privés au sein du Conseil d'administration pour un premier mandat de 5 ans à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Validez-vous l'élection de Monsieur Philippe Gauderon en tant que représentant des Actionnaires privés au sein du Conseil d'administration des MBC ?

<b>Pour :</b> 84.84 % 90'635 voix	<b>Contre :</b> 0 % 1 voix	<b>Abstention :</b> 0 % 1 voix
---	----------------------------------	--------------------------------------

#### 5. Désignation de l'organe de révision.

Validez-vous le renouvellement du mandat de l'organe de révision à la Fiduciaire Fidinter SA à Lausanne ?

<b>Pour :</b> 25.68 % 27'435 voix	<b>Contre :</b> 0 % 0 voix	<b>Abstention :</b> 59.16 % 63'202 voix
---	----------------------------------	---

#### Autres changements au sein du Conseil d'administration :

Monsieur Jacques-Henri Burnier quittant ses fonctions après cette Assemblée générale, un siège était à repourvoir. Selon nos statuts, art. 21, Composition du Conseil d'administration, s'agissant d'un siège de représentant des communes desservies par le chemin de fer, il revient à ces dernières de désigner leurs représentants. Par notre courrier du 18 mai 2020 adressé à toutes les communes concernées nous avons proposé la candidature de Madame Marie-Christine Gilliéron, Syndique d'Apples. Cette candidature a été acceptée à l'unanimité des communes votantes. Nous avons donc le plaisir de vous informer que Madame Gilliéron siègera au sein du Conseil d'administration dès le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

De plus, Monsieur Vincent Jaques, actuel Vice-Président du Conseil d'administration, a été désigné en tant que Président dès le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Séance levée à 17h48.

Jacques-Henri Burnier

François Gatabin

Président du Conseil d'administration

Secrétaire